

**Procès-verbal**  
**de l'assemblée générale ordinaire**  
**de l'association des Cartons du Cœur Riviera**

Mercredi 3 juin 2015 à 20 heures

Salle de paroisse de l'Eglise Evangélique Réformée de Clarens

**1. Ouverture de l'assemblée**

A 20 heures 05, le président de l'association, Monsieur Henk van Beveren, ouvre avec plaisir la 22<sup>ème</sup> assemblée générale des Cartons du Cœur. Il salue la présence de la commune de Montreux représentée par Mme Jacqueline Pellet et note l'absence des différentes communes bénéficiaires qui se sont excusées. Il mentionne également la présence de M. Jacques Fritschi, adjoint de direction CSR Riviera qui nous en présentera le mandat. 15 personnes sont présentes sur les 175 invitations envoyées.

M. van Beveren invite l'assemblée à l'adoption de l'ordre du jour, ce qui est fait à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2014**

Après avoir proposé une éventuelle relecture du PV de l'assemblée générale 2014 (consultable sur Internet), qui n'est pas demandée, le Président demande à l'assemblée d'adopter, par vote à main levée, ce procès verbal. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**3. Rapport du président**

En tant que président, M. Henk van Beveren remercie les personnes présentes de consacrer un peu de leur temps aux « Cartons du Cœur Riviera », d'autant plus vu la météo, et de manifester ainsi leur intérêt pour l'organisation. Puis il fait la lecture de son rapport pour 2014 :

« L'année passée a été de nouveau une année pleine d'événements. Les preuves de solidarité n'ont pas manqué, ce qui nous a permis de répondre à de nombreux appels au secours. À nouveau, le fait que « les Cartons du Cœur » sont très bien ancrés (et connus !) dans la région, s'est fait ressentir. Les gens savent que nous fonctionnons de manière

simple et directe en amenant de la nourriture aux personnes qui n'ont pas de quoi s'en acheter.

Les chiffres toujours croissants de demandes d'aide vous convaincront très vite du bien-fondé de notre action (ceux-ci sont projetés sur l'écran).

En 2014, nous avons effectué 541 livraisons pour aider 1'750 personnes entre Vevey et Villeneuve. La totalité de la marchandise distribuée est de 30,5 tonnes (augmentation d'environ une tonne).

Après les 5 premiers mois de l'année 2015, nous constatons que les chiffres restent stables et sont actuellement quasiment au même niveau qu'en 2014.

Mais tout cela ne vous dit encore rien au sujet de notre plus grand souci : le manque de livreurs bénévoles !

A cause de cette réalité, nous avons malheureusement dû freiner un moment donné le nombre de livraisons et reporter notre aide. Vous savez certainement que cela ne correspond pas vraiment à notre mission : aider quand il y a urgence.

Dans cette situation, nous avons même été obligés de limiter le nombre de livraisons à 12 par semaine, 6 le mardi et 6 le jeudi, voyant en même temps la liste d'attente s'allonger...

Vers la fin de l'année, pendant les mois de novembre et décembre, nous avons tout fait pour livrer à tout le monde sans compter et permettre ainsi à ces gens de passer les Fêtes sans avoir faim et avec un peu moins de soucis.

Comme les demandes arrivent de manière très irrégulière et sont en général très urgentes, il nous faut tout le temps faire preuve de flexibilité et de vigilance. Raisons pour lesquelles nous dépendons d'un nombre important de livreurs à qui nous pouvons faire appel.

Mais au fond, qu'est-ce que cela implique, être livreur ou livreuse bénévole pour les « Cartons du Cœur » ? Cela veut dire être prêt à donner de son temps quelques heures par mois, donner de son énergie, de son initiative, de son écoute et bien sûr aussi de ses muscles pour porter les cartons

En contrepartie, quel bonheur de voir les sourires des gens quand ils reçoivent leurs cartons pleins de nourriture de base, les poignées de main fortes, les remerciements chaleureux !

Si vous vous sentez concernés par notre demande ou si vous connaissez des personnes susceptibles de nous donner un coup de main, adressez-vous s'il vous plaît à un membre du comité après cette séance.

Avant de pouvoir distribuer, il faut bien sûr récolter. Laissez-moi vous donner ici un aperçu des activités de l'année écoulée, année qui nous a permis de battre notre propre record de marchandise récoltées :

- un premier ramassage a eu lieu au mois d'avril, initié par l'École du Châtelard, réalisé dans trois magasins pendant une seule journée. Cette action s'est soldée par le magnifique résultat de 2'650 kg de marchandises et de Fr. 1'250.- de dons en espèce.
- notre habituel grand ramassage annuel du mois de novembre, ayant lieu dans dix grandes surfaces pendant deux jours, a rapporté pas moins de 14.5 tonnes de marchandise et Fr. 8'350.- de dons. Un nouveau record !  
J'aimerais mentionner le magnifique élan de solidarité de tous les gens qui nous ont soutenus pendant ces deux jours, sans oublier l'École Surval et l'École du Châtelard ainsi que Radio Chablais, qui nous ont aidés et qui ont fait preuve de beaucoup de solidarité.
- l'École St-Georges à Montreux a aussi organisé une récolte et rassemblé 130 kg de marchandises.
- les écoles de Blonay-St-Légier, lors de la traditionnelle action de Noël ont récolté pendant une semaine 1,4 tonne de marchandises pour nous. Un résultat plus que respectable !
- ce qui était tout nouveau cette année, c'est l'action en faveur des « Cartons » à Blonay /Les Chevalleyres où une fête de « Halloween du Cœur » a été organisée par quelques parents. Le 31 octobre, à la place de demander des sucreries, les enfants ont fait le tour du quartier et ils ont récolté 300 kg de marchandises en faveur de notre association.
- finalement, nous avons aussi reçu des dons de la part de la fête de Thanksgiving qui a lieu chaque année à Blonay.

Les fantastiques résultats de toutes ces actions représentent 19 tonnes de marchandises de première nécessité, autrement dit, 62 % de notre besoin annuel.

Ces chiffres sont magnifiques, mais il ne faut pas oublier que tous ces dons doivent être récoltés, transportés, triés par espèce et date - et stockés. Un travail de fourmis ! Vous imaginez facilement que ce travail de logistique demande une organisation énorme et je tiens à relever ici l'engagement sans faille des membres du comité et des bénévoles lors de ces journées très chargées.

En ce qui concerne l'organisation du grand ramassage annuel, en 2014 elle a été gérée conjointement par Anne Falconnier et Anne Reed. Après cette année de passage de

témoin, en 2015, Anne Reed sera la seule responsable. Un grand merci aux deux Anne pour leur engagement respectif.

A noter dans votre agenda : le ramassage de cette année aura lieu les 6 et 7 novembre.

Alors, qu'a fait le comité le restant de l'année en dehors des jours de ramassage?

- Nous nous sommes rassemblés dix fois pendant l'année 2014. Lors de ces séances, nous avons réglé les affaires courantes et avons essayé de prévoir et discuter les futurs défis.
- En plus de ça, chaque membre a une tâche spécifique à assumer dans l'organisation et il doit donner un aperçu de son travail pendant les séances.

C'est en fait très simple : sans son comité actif et entreprenant, les cartons des « Cartons du Cœur Riviera » auraient beaucoup de peine à être remplis et distribués aux bons endroits.

Laissez-moi ici remercier chaque membre de tout cœur pour son engagement !

Dans notre société si bien organisée, on se pose souvent la question : C'est quoi, être pauvre chez nous ? Est-ce que dans un système social si bien établi et rodé, il y a vraiment des gens qui manquent de nourriture ?

Quand nous avons été aidés à livrer les cartons par des élèves des écoles privées, originaires des pays de l'Amérique Latine, ils étaient très étonnés de poser ces cartons dans des appartements avec frigo, congélateur, meubles et même la télévision. Mais quand ils ont vu les frigos et les armoires quasiment vides et la livraison attendue avec impatience et grande joie, ils ont compris que la façade ne correspond pas toujours à la triste réalité. Bien sûr, chez nous les démunis ne vivent pas dans des ghettos, mais leur détresse n'est pas moindre.

À ce propos, j'aimerais souligner notre bonne collaboration avec les différents services sociaux qui font régulièrement appel à nous, l'organisation sociale des églises et d'autres associations qui travaillent comme nous dans le domaine de l'aide aux plus pauvres.

Dans ce sens, et vu notre situation financière favorable, nous avons décidé de faire don de marchandises à deux associations : « Le Coup de Pouce » à Clarens et « L'Étape » à Vevey.

Avec toutes ces informations, je suis arrivé à la fin de mon rapport concernant l'année 2014. Les premiers mois de l'année 2015 nous ont déjà bien montré que les demandes d'aide continuent à affluer. Nous essaierons de faire de notre mieux pour répondre à toutes les sollicitations dans un délai raisonnable en rationalisant notre travail au maximum et en essayant, peut-être avec votre aide, d'agrandir l'équipe de bénévoles.

Il me reste encore une fois à remercier tous nos bénévoles, tous nos donateurs, nos partenaires sociaux et les autorités politiques qui, tous, nous soutiennent si admirablement ».

Le président donne la parole à Danielle Laydu, trésorière et Michaela Kiedl, vérificatrice et fiduciaire.

#### **4. Présentation des comptes et rapport de la fiduciaire**

Madame Michaela Kiedl présente les comptes 2014 :

- au niveau des produits, les dons sont moins élevés qu'en 2013 d'env. CHF 10'350.-
- pour les charges, on note une augmentation d'achats de marchandises (env. 2'600.-) ainsi que l'apparition de dons au Coup de pouce et à l'Etape pour CHF 6'769.90
- à noter la baisse des achats de bons Migros que l'on ne met plus dans les cartons mais que l'on donne seulement aux livreurs
- cet exercice se solde par une perte de CHF 12'240.64, le capital est ainsi diminué à CHF 181'237.26, ce qui est dans l'optique de l'association de baisser ce capital.

Mme Kiedl lit le rapport de l'organe de révision. Les comptes 2014 sont acceptés à l'unanimité ; de même, l'assemblée en donne décharge au comité.

Le président remercie Mesdames Kiedl et Laydu pour leur travail si important et renouvelle sa confiance à Mme Kiedl pour continuer son mandat d'organe de révision.

#### **5. Démission / élection des membres du comité**

Deux départs à signaler :

- M. Willy Fink quitte le comité mais reste actif au sein des cartons et continuera de nous faire bénéficier de son expérience et de ses idées.
- Mme Marianne Strahm, connue de presque tout le monde, responsable depuis dix ans de la préparation des cartons du mardi, et de tant d'autres domaines, nous quitte pour des raisons familiales. Pour nous, c'est un coup dur, et nous prendrons le temps de la remercier pour son énorme travail dans le cadre du comité. Elle continuera à être disponible pour les journées de ramassage.

Et deux arrivées :

- Mme Edith Favre, bénévole depuis deux ans et qui remplace au pied levé Marianne pour le mardi matin,

- Mme Brigitte Brehonnet, qui livre depuis deux ans, responsable de trouver plus de livreurs et de les encadrer, afin de décharger Jill et Edith.

Le reste du comité, stable, est présenté. Le Président en profite pour annoncer qu'il désire diminuer son engagement et cherche un remplaçant pour la présidence.

## **6. Divers et propositions individuelles**

Mme Jacqueline Pellet, municipale montreusienne, remercie les Cartons du Cœur au nom de la commune de Montreux, et par extension, sans doute, de toute la Riviera, pour l'importance de leur engagement dans notre société. Elle suggère d'insérer dans le tout-ménage montreusien une petite annonce concernant la recherche de livreurs et pense qu'il serait possible de faire de même dans les communes qui ont aussi un tout-ménage. Elle conclut en regardant le slogan « sans vous nous ne pouvons rien faire », de le remplacer par « ensemble on pourra tout faire » !

## **7. Discours de M. Jacques Fritschi, adjoint de direction CSR Riviera**

M. Fritschi remercie M. Van Beveren pour son invitation et transmet les cordiales salutations de la Direction du nouveau Centre social régional de la Riviera (CSR) et plus particulièrement de sa nouvelle directrice, Mme Antoinette Haas-Borer (anciennement directrice du Centre social intercommunal (CSI) de Vevey). Il avait déjà eu l'occasion, il y a quelques années, de Montreux.

### *Création du CSR-Riviera*

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, suite au regroupement des deux derniers CSI du canton, soit Vevey et Montreux, le CSR-Riviera est entré officiellement en fonction. Ce dernier-né des CSR du canton de Vaud regroupe les communes de Blonay, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Puidoux, Rivaz, St-Légier-La Chiésaz, St-Saphorin, Veytaux et Vevey.

Le CSR-Riviera est constitué de deux sites, soit celui de Montreux qui se trouve depuis près de 3 ans à l'Avenue Claude Nobs 14 et celui de Vevey qui vient d'emménager à la Rue du Collège 17.

Actuellement, le CSR-Riviera compte 75 postes de travail, soit 22 assistants sociaux, 34 AD ou Gestionnaire de dossier et 19 autres collaborateurs/trices pour la réception, le poste de conseiller en insertion, le secteur des enquêtes, ainsi que pour le support logistique (RH, compta, etc..) Nous avons actuellement un peu moins de 2'000 dossiers pour les deux sites, soit env. 60% sur Vevey et 40% sur Montreux. A noter que cette

fusion des deux CSI de la Riviera concerne également les agences d'assurances sociales de Blonay-St-Légier, La Tour-de-Peilz et Montreux, qui sont toutes trois sous la direction de Mme Haas-Borer.

### *Présentation du Revenu d'Insertion (RI)*

Le RI est régi par la loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV) et a pour but de venir en aide aux personnes ayant des difficultés sociales ou dépourvues des moyens nécessaires pour mener une existence conforme à la dignité humaine. Soit à toute personne dont le revenu financier se situe au-dessous du minimum vital, défini par les barèmes cantonaux.

Financièrement, le RI est subsidiaire aux autres assurances sociales. Cela signifie qu'en parallèle du versement des prestations pécuniaires, les collaborateurs/trices du CSR-Riviera doivent évaluer les autres droits financiers des demandeurs RI. Par exemple : droit aux indemnités journalières de l'assurance chômage, à des indemnités AI, en passant par les allocations familiales et pensions alimentaires, ainsi que bien d'autres types prestations.

En parallèle, le demandeur RI peut également bénéficier d'un appui social destiné à lui permettre de retrouver ses capacités tant sociales que professionnelles, dans le but de retrouver au plus vite son autonomie, son indépendance.

La mise en place et le suivi de cette prestation est dévolue aux assistants sociaux (AS) du CSR-Riviera. Actuellement, sur les quelques 2'000 dossiers ouverts, env. 70% bénéficient d'un suivi social. Pour réaliser cette démarche, les assistants sociaux ont à disposition un catalogue de mesures d'insertion sociales (MIS) proposées par le canton. Pour le soutien professionnel, ils font appel à l'Office régional de placement de la Riviera, qui se situe à Vevey.

Pour faire appel au CSR-Riviera, il suffit de prendre contact avec la réception de l'un des deux sites. Pour les habitants de Montreux et Veytaux, il s'agit du site Montreux. Pour les habitants des autres communes, c'est le site de Vevey. Un premier rendez-vous sera fixé avec un AS pour faire le tour d'horizon général de la situation du demandeur RI. Si un droit à des prestations financières est évalué, un second rendez-vous est fixé avec une AD/GDF. L'AS évalue également lors de la première évaluation la nécessité d'un suivi social.

### *Programmes spécifiques*

En parallèle au RI, le canton de Vaud a mis en place toute une série de mesures complémentaires.

- *Programme FORJAD (formation des jeunes en difficultés)* : mise en place pour les jeunes sortis de l'école obligatoire et n'ayant pas débuté, voire pas achevé une formation initiale.

En collaboration avec l'Office cantonal des bourses pour l'aspect financier, ces jeunes bénéficient également d'un suivi particulier, en lien avec leur lieu de formation.

- *Les Prestations complémentaires pour familles* : c'est un soutien pour les familles avec enfants, dont les revenus liés à une activité professionnelle ne leur permettent pas d'atteindre le minimum vital. Ceux qu'on appelle en anglais les Working poors. Cette prestation financière est légèrement supérieure au RI et moins contraignante : annuelle et non pas mensuelle comme le RI (+ documents à fournir).

- Pour terminer ce chapitre, deux mots, sur *les allocations familiales* : un enfant = une allocation familiale. Ce qui n'est pas le cas dans tous les cantons de la Confédération, en général l'allocation familiale ne peut être obtenue que par l'intermédiaire d'un revenu, d'un salaire.

Compte tenu de ces explications, l'ouverture d'un dossier RI peut prendre 1 à 2 semaines pour les situations conventionnelles. C'est dans ces moments-là, dans ces inévitables longueurs administratives, comme pour certaines autres situations particulières, que nous avons besoin de votre soutien. Vous êtes un peu notre roue de secours, notre coup de pouce en cas d'urgence. Et je tiens ici à vous remercier au nom de chaque collaboratrice, chaque collaborateur du CSR- Riviera pour votre engagement auprès des plus démunis de notre société.

#### *Réponses aux questions*

- Les habitants de Villeneuve dépendent du CSR de Bex.
- Les assistants sociaux peuvent aller chez les gens dans certains cas (déménagement, p. ex.) mais ne se rendent pas systématiquement chez les demandeurs pour vérifier leurs dires. Ils n'ont plus besoin de s'occuper de l'aspect financier de l'aide.
- Les moyens financiers des CRS viennent du canton via la péréquation financière alimentée par les communes.
- Des restrictions sont parfois nécessaires pour les 18-25 ans ou les familles nombreuses, afin qu'ils se prennent en charge.

#### **Clôture de l'assemblée**

Le Président remercie M. Fritschi et clôt l'assemblée à 21 heures en invitant l'auditoire à partager un apéritif.



Montreux, le 16 juin 2015

Anne Débonnaire, secrétaire